



Enhancing the skills of Sport Officials in Europe



DESCRIPTEUR DES RÔLES DE JUGES ET D'ARBITRES SPORTIFS EN EUROPE

TABLE DES MATIÈRES

GRAPHIQUES

▲ I	HISTORIQUE ET CONTEXTE	4
▲ II	INTRODUCTION AU « DESCRIPTEUR » DES ROLES DE JUGES ET D'ARBITRES SPORTIFS EN EUROPE	10
▲ III	LES FONCTIONS DES JUGES ET DES ARBITRES SPORTIFS	12
▲ IV	MODÈLE GÉNÉRIQUE DES NIVEAUX D'ARBITRAGE DANS LE SPORT	15
▲ V	ATTRIBUTS/QUALITES DES JUGES ET DES ARBITRES SPORTIFS	20
▲ VI	LE RECRUTEMENT DES JUGES ET DES ARBITRES SPORTIFS	22
▲ VII	LA RÉTENTION DES JUGES ET DES ARBITRES SPORTIFS	27
▲ VIII	CONCLUSION	30

▲ GRAPH 1	Opinion des répondants sur leur degré d'accord qu'il est facile d'attirer et de recruter de nouveaux juges ou arbitres sportifs	24
▲ GRAPH 2	Opinion des répondants sur leur degré d'accord qu'il est facile d'attirer et de recruter des jeunes pour exercer le rôle de juge ou arbitre sportif	24
▲ GRAPH 3	Opinion des répondants sur leur degré d'accord sur le fait qu'ils disposent de suffisamment de juges ou arbitres sportifs pour officier dans leurs événements/compétitions sportives	25
▲ GRAPH 4	Les méthodes de recrutement des juges et arbitres sportifs	26
▲ GRAPH 5	Point de vue des répondants sur leur degré d'accord sur le fait qu'il est facile de conserver les juges et arbitres sportifs	28



HISTORIQUE ET CONTEXTE

A. LE PROJET ONSIDE

Le projet ONSIDE (titre complet : «Formation innovante visant à renforcer les compétences des juges et arbitres sportifs en Europe») a regroupé des acteurs clés du monde de l'arbitrage sportif pour la première fois au niveau européen afin de développer une approche stratégique pour la formation et le développement.

Sous la coordination de l'Observatoire Européen du Sport et de l'Emploi (EOSE, www.eose.org), le partenariat du projet ONSIDE a rassemblé une combinaison unique d'organisations dédiées au développement de l'arbitrage sportif - trois fédérations sportives internationales ou européennes, deux fédérations sportives nationales, un conseil national des sports, un comité olympique, une université et deux associations nationales d'arbitres et juges sportifs.

PARTENARIAT DU PROJET ONSIDE



COORDINATEUR DU PROJET

France / Europe

European Observatoire
of Sport and Employment



France

Association Française du
Corps Arbitral Multisports



Royaume-Uni

Sports Officials UK



Malte

SportMalta



Royaume-Uni

British Wheelchair
Basketball



Suisse / Europe

European Athletics



Luxembourg / Europe

European Table Tennis Union



Autriche / Europe

European Handball
Federation



Bulgarie

National Sports
Academy «Vassil Levski»



Roumanie

Romanian Football
Federation



Pays-Bas

Dutch Olympic Committee
* Dutch Sports Federation

Les partenaires ont collaboré activement dans le cadre d'un ambitieux programme de réunions et d'activités qui s'est terminé sur un événement international sur les juges et arbitres sportif, organisé de manière virtuelle le 20 novembre 2020, et qui a attiré 250 participants de 39 pays en Europe et au-delà.

EOSE et les partenaires du projet ONSIDE sont particulièrement fiers que leurs efforts aient contribué à la création de la Fédération Internationale pour les juges et arbitres sportifs (IFSO, www.ifso.sport), fondée au Palais de la Paix dans la ville de La Haye (Pays-Bas) en mars 2019. Il s'agit de la première organisation associative de dimension mondiale dont le but est de renforcer et développer l'arbitrage sportif dans tous les sports et tous les pays. Les partenaires du projet ONSIDE considèrent l'association IFSO comme le véhicule parfait pour continuer à promouvoir de manière durable et efficace les résultats et principaux développements du projet auprès du secteur sportif international. Il a donc été convenu à l'unanimité qu'IFSO devait devenir le «Legacy Partner» c'est-à-dire le partenaire de l'héritage du projet ONSIDE.



Le projet ONSIDE, financé par la Commission Européenne au travers du programme Erasmus+ Sport, a été conduit sur une période de 3 ans allant du mois de janvier 2018 au mois de décembre 2020. L'ensemble des partenaires, ainsi qu'IFSO, le partenaire de l'héritage, continueront à poursuivre les objectifs et à promouvoir l'utilisation des productions innovantes développées par le biais d'un plan d'action durable.

De plus amples informations sur le projet sont disponibles sur www.onside-sport.eu et sur www.ifso.sport

B. PROMOUVOIR ET DÉVELOPPER LE RÔLE VITAL DES JUGES ET ARBITRES SPORTIFS

Les juges et arbitres sportifs sont connus sous des positions et rôles divers, mais quel que soit l'intitulé, le sport ne peut exister sans eux. La majorité des juges et arbitres sportifs sont engagés de manière bénévole ou ne perçoivent qu'une rétribution symbolique pour leurs activités, mais ce sont eux qui font que toutes les compétitions et événements sportifs, du niveau amateur au plus haut niveau de pratique sportive, puissent se dérouler toute l'année.

Le message est simple : «PAS DE JUGE OU ARBITRE SPORTIF = PAS DE SPORT» et cela s'applique à l'ensemble des disciplines sportives.

L'intitulé exact et le rôle du juge ou arbitre sportif dépendent principalement du sport dans lequel il opère. En voici quelques exemples :

- | | | |
|---------------------|----------------------------|------------------|
| ▲ Arbitre assistant | ▲ Officiel | ▲ Juge de touche |
| ▲ Commissaire | ▲ Arbitre | ▲ Arbitre |
| ▲ Juge | ▲ Scorer | ▲ Arbitre vidéo |
| ▲ Juge de ligne | ▲ Juge du départ (Starter) | |
| ▲ Marshal | ▲ Chronométrateur | |

Malgré leur importance, les juges et arbitres sportifs sont confrontés à de nombreux défis et réalités. Leur rôle crucial ne reçoit pas souvent l'attention qu'il mérite, et lorsque que c'est le cas, le degré de respect qu'ils reçoivent des compétiteurs, des entraîneurs et des spectateurs est rarement égal à la préparation, à la concentration et aux efforts qu'ils déploient lorsqu'ils sont engagés sous une surveillance étroite et une pression énorme, souvent accrue par l'utilisation croissante des nouvelles technologies.

Ainsi, le rôle fondamental qu'accomplissent les juges et arbitres sportif pour assurer le bon déroulement des compétitions sportives, semaine après semaine et année après année, a généralement été négligé, sous-évalué et parfois critiqué de manière dure et injuste. Dans de nombreux sports, leur formation et leur développement peuvent se concentrer trop étroitement sur les aspects techniques de leur sport au détriment de compétences plus larges telles que la communication, le travail d'équipe, la gestion des conflits et le développement personnel continu. Ils sont souvent isolés dans leur sport et n'ont que peu, voire aucune, possibilité de tirer des enseignements des exemples de bonnes pratiques d'autres sports.

ONSIDE a donc travaillé sans relâche pour accroître la visibilité, la reconnaissance et le développement des juges et arbitres sportifs par le biais des activités suivantes :

- ▲ Conduire et promouvoir les résultats de recherches fiables et valables pour mettre en évidence les réalités et les challenges dans le domaine de l'arbitrage sportif ;
- ▲ Renforcer le profil de l'arbitrage sportif auprès de tous les acteurs du monde du sport ;
- ▲ Encourager un engagement collaboratif afin que les juges et arbitres des différents sports puissent échanger et apprendre les uns des autres ;
- ▲ Définir les aptitudes, les connaissances et les compétences génériques indispensables des juges et arbitres sportifs, qui sont communes à tous les sports et à tous les pays ;
- ▲ Promouvoir l'éducation et la formation dans le domaine de l'arbitrage sportif et proposer de nouveaux parcours de formation et des possibilités de développement pour les juges et arbitres sportifs afin d'améliorer leurs compétences grâce à des méthodes d'apprentissage innovantes, notamment des modules d'apprentissage en ligne.

Enfin, le projet ONSIDE promeut également l'arbitrage sportif en tant qu'activité bénévole dans le secteur du sport qui renforce l'inclusion sociale et l'égalité des chances pour tous.

C. LA STRATÉGIE D'APPRENTISSAGE TOUT AU LONG DE LA VIE POUR LE SECTEUR DU SPORT - LE « 7 STEP MODEL » OU MODÈLE EN 7 ÉTAPES

Une approche systématique pour l'élaboration de référentiels d'activités et de compétences et de programmes de formation pour les juges et arbitres sportifs

Afin de réaliser ses ambitions en matière d'arbitrage sportif, le projet ONSIDE a mis en application la stratégie novatrice d'apprentissage tout au long de la vie pour le secteur du sport, connue sous le nom de « 7 Step Model » (ou Modèle en 7 étapes)¹. Ce modèle a été conçu par EOSE et a été testé à travers d'autres projets transnationaux similaires dans le secteur du sport et de l'activité physique.

¹ Pour une description approfondie du modèle, voir Gittus, B & Favre, A, The Lifelong Learning Strategy for the Sector : the 7 Step Model, in Gouju, JL & Zintz, T (Eds) (2014) Sport : linking education, training and employment in Europe, an EOSE Network Perspective. Presses Universitaires de Louvain. Voir également la description du 7 Step Model sur le site web d'EOSE : <http://eose.org/approach/7-step-model/>

Le modèle fournit un cadre stratégique visant à garantir l'existence d'une éducation, d'une formation et de qualifications appropriés et ainsi soutenir le développement de la main-d'œuvre du secteur, composée de salariés rémunérés et de bénévoles. Il a été élaboré en réponse aux principaux défis en matière d'éducation et d'emploi dans le secteur et s'aligne sur les principales politiques et instruments de l'Union Européenne dans les domaines du sport, de l'emploi, de l'enseignement et de la formation professionnels (EFP).

L'application du modèle en 7 étapes dans le cadre du projet ONSIDE a permis de réunir les acteurs du monde de l'emploi et de l'éducation, et de s'appuyer sur l'expertise de nombreux juges et arbitres expérimentés dans divers sports afin de garantir que l'offre de formation proposée soit adaptée et conforme aux besoins et aux attentes du secteur.

Le projet a adopté une approche générique de l'arbitrage sportif, c'est-à-dire qu'il a tenté d'identifier toutes les principales caractéristiques de l'arbitrage sportif, indépendamment du sport spécifique, et a identifié toutes les fonctions et tâches qu'un juge ou arbitre sportif compétent devrait être capable d'accomplir à tout niveau et dans tout contexte.

Les étapes suivantes ont été mises en application dans le cadre du projet ONSIDE :

ETAPE 1	Le modèle a commencé par la collecte d' informations sur le marché du « travail » (IMT) en menant une vaste recherche documentaire et primaire sur les réalités, les caractéristiques et les tendances de l'arbitrage sportif.
ETAPE 2	L'étape suivante du modèle a permis d'établir une cartographie du secteur présentant les principales réalités et caractéristiques du domaine de l'arbitrage sportif et notamment des juges et arbitres sportifs, qu'ils soient rémunérés ou engagés de manière bénévole.
ETAPE 3	Le modèle a ensuite décrit de manière plus détaillée les différents rôles identifiés dans ce domaine particulier de l'arbitrage sportif au travers d'un « descripteur » des rôles d'arbitre ou de juge sportif.
ETAPE 4	Le projet a permis au partenariat d'élaborer un référentiel d'activités décrivant toutes les principales fonctions qu'un juge ou arbitre sportif compétent devrait être capable d'exercer.
ETAPE 5	Les parties prenantes et les partenaires du projet ont développé le référentiel d'activités à un niveau de détail plus élevé pour être en mesure de produire le référentiel de compétences pour les juges et arbitres sportifs en Europe. Ce référentiel reprend chacune des fonctions du référentiel d'activités et y ajoutent des critères de performance qui permettront d'évaluer les performances d'un juge ou arbitre sportif, ainsi que des exigences en matière de connaissances et de compréhension qui serviront à étayer l'éducation et la formation futures pour l'arbitrage sportif.
ETAPE 6	Le projet a élaboré un Manuel des modules de formation contenant 13 modules génériques (c'est-à-dire non spécifiques à un sport) et une liste de résultats d'apprentissage développés à partir du référentiel de compétences et des exigences en matière de connaissances. Ce manuel comprend également des conseils aux organisations qui souhaitent développer de la formation visant le renforcement des compétences génériques des juges et arbitres sportifs.
ETAPE 7	Le projet a créé un Guide pour la pérennité et l'assurance qualité regroupant des stratégies visant à garantir que le référentiel de compétences et les modules de formation soient mis en œuvre et utilisés de manière optimale à l'avenir.

7STEP MODEL

LIFELONG LEARNING STRATEGY FOR SPORT

1 LABOUR MARKET INTELLIGENCE

2 OCCUPATIONAL MAP

3 OCCUPATIONAL DESCRIPTORS

4 FUNCTIONAL MAP

5 COMPETENCE FRAMEWORK/ OCCUPATIONAL STANDARDS

6 GUIDE TO QUALIFICATIONS AND LEARNING OUTCOMES

7 QUALITY ASSURANCE PROCESS

INTRODUCTION AU « DESCRIPTEUR » DES ROLES DE JUGES ET D'ARBITRES SPORTIFS EN EUROPE

Ce « descripteur » est le principal résultat de l'étape 3 du modèle en 7 étapes et s'appuie sur les phases de recherche et la cartographie du secteur élaborées dans les étapes précédentes du projet ONSIDE.

Ce « descripteur » utilise principalement les conclusions des phases de recherche menées au sein du projet ONSIDE et qui comprenaient des activités de recherche documentaire afin d'examiner la description des différents rôles ainsi que d'autres documents pertinents, des entretiens téléphoniques avec un échantillon de fédérations sportives européennes et les résultats d'une enquête en ligne sur les juges et arbitres sportifs auprès des fédérations sportives nationales de toute l'Europe, réalisée en 2019.

Le « descripteur » révèle les principales caractéristiques génériques du rôle de juge ou d'arbitre sportif en Europe et fournit une analyse :

- ▲ Des différents types de juges et d'arbitres sportifs présents dans toute une série de sports
- ▲ Des différents niveaux auxquels les juges et les arbitres officient et les rôles et responsabilités qui leur sont associés à chaque niveau de compétence et les voies de progression qui leur sont ouvertes
- ▲ Des qualités personnelles qu'un juge ou un arbitre doit avoir pour être efficace dans son rôle
- ▲ Des réalités et des solutions pour attirer et recruter des juges et arbitres sportifs
- ▲ Des défis liés à la rétention des juges et des arbitres dans l'environnement difficile dans lequel ils officient et les facteurs qui peuvent être utilisés pour relever ces défis de rétention.

Ce « descripteur » a été précieux pour aider les partenaires du projet ONSIDE à élaborer le référentiel d'activités puis le référentiel de compétences des étapes 4 et 5, ainsi que le manuel des modules de formation de l'étape 6, garantissant que tous ces développements innovants répondent à la réalité de l'arbitrage sportif et aux besoins réels du corps arbitral.

Outre sa valeur en tant qu'outil de développement, les partenaires du projet estiment que le « descripteur » intéressera les fédérations sportives nationales, européennes et internationales, les ligues et clubs sportifs et d'autres organisations qui doivent attirer, recruter et conserver des juges et arbitres sportifs, et les faire progresser à un niveau adapté à leurs ambitions et à leur potentiel.

INTRODUCTION AU « DESCRIPTEUR » DES ROLES DE JUGES ET D'ARBITRES SPORTIFS EN EUROPE



LES FONCTIONS DES JUGES ET DES ARBITRES SPORTIFS

LES FONCTIONS DES JUGES ET DES ARBITRES SPORTIFS

Les partenaires du projet ONSIDE ont pu identifier un objectif clé (une mission globale) pour les juges et arbitres sportifs :

OBJECTIF CLÉ (MISSION GLOBALE DES JUGES ET DES ARBITRES)

« Permettre aux compétiteurs de participer aux compétitions dans l'esprit du sport grâce à l'application impartiale des règles/lois et de l'éthique du sport »

Afin d'atteindre cet objectif clé, les juges et arbitres sportifs doivent être capables d'accomplir des fonctions génériques organisées au travers de quatre rôles clés :

RÔLE CLÉ A : DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES PERSONNELLES

Évaluer et développer ses propres performances en tant que juge ou arbitre sportif

RÔLE CLÉ B : RELATIONS

Établir et maintenir des relations efficaces avec les autres juges ou arbitres sportifs, avec les compétiteurs et les autres personnes impliquées dans la compétition, y compris les médias

RÔLE CLÉ C : COMPÉTITION

Gérer l'événement ou la compétition sportive dans le respect des règles/lois et de l'éthique du sport

RÔLE CLÉ D : INFORMATION

Gérer les informations requises par pour le rôle de juge ou d'arbitre sportif

Les fonctions identifiées s'appliquent de manière générique à tous ceux qui officient dans l'arbitrage, y compris les arbitres, les juges, les starters, les chronométreurs, etc. dans tous les sports.

Le partenariat ONSIDE a ensuite identifié trois catégories de juges et d'arbitres:

Arbitres	Juges	Autres
----------	-------	--------

Sous ces rubriques peut être énumérée une liste indicative, non exhaustive, des principaux intitulés utilisés pour les juges et les arbitres:

- | | | |
|--------------------|---------------------|------------------------------|
| ▲ Arbitre | ▲ Arbitre assistant | ▲ Juge de départ (Starter) |
| ▲ Juge-arbitre | ▲ Arbitre vidéo | ▲ Scorer |
| ▲ Juge des courses | ▲ Assistant vidéo | ▲ Chronométreur |
| ▲ Juge | ▲ Juge de touche | ▲ Arbitre de table de marque |
| ▲ Membre du jury | ▲ Marshal | ▲ Responsable technique |

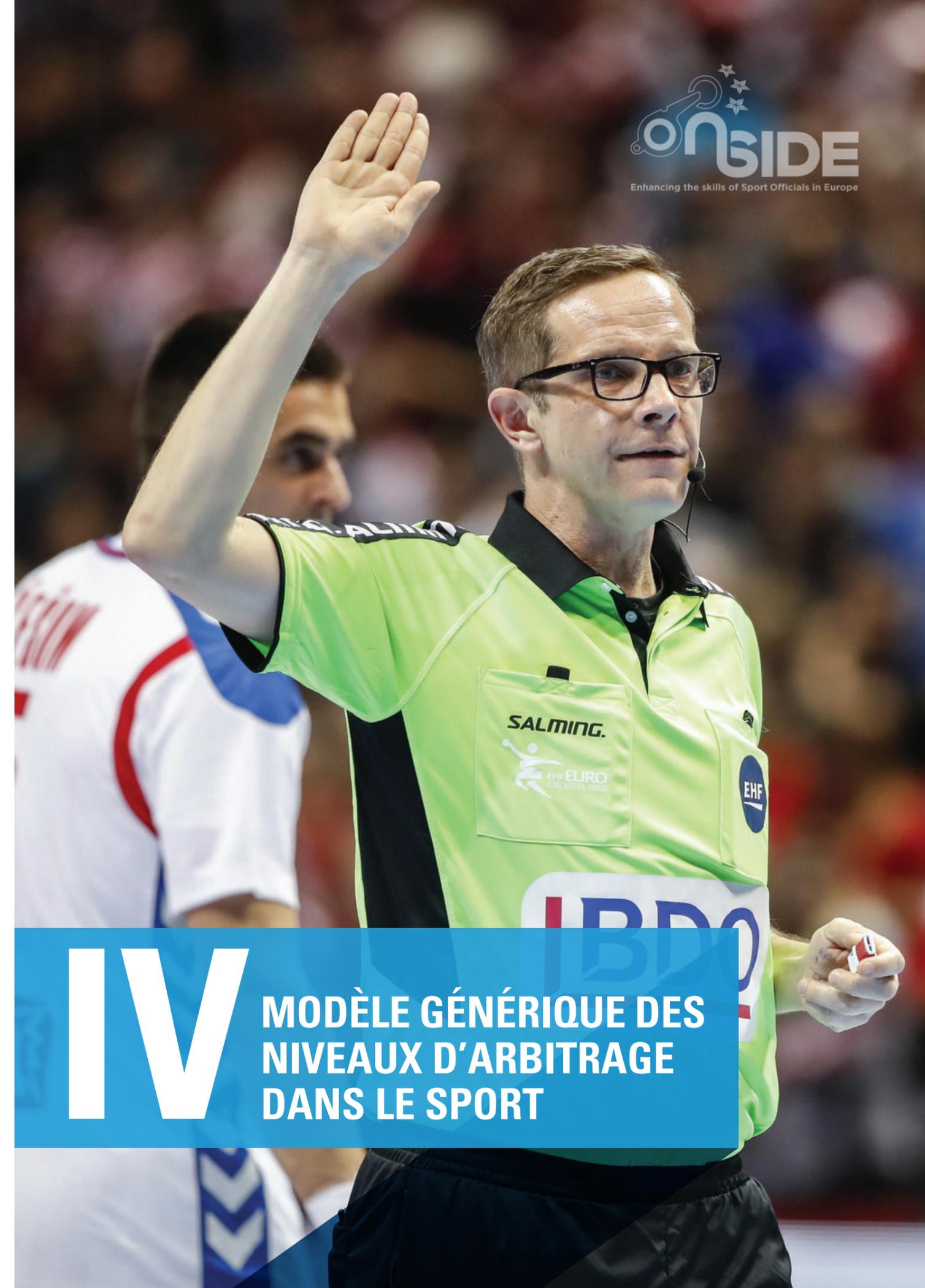
Bien que les aptitudes, connaissances et compétences spécifiques des juges et arbitres sportifs dépendent du sport dans lequel ils officient, les juges et arbitres sportifs reconnus comme tels doivent faire preuve de compétences génériques communes à tous les postes et missions des juges et des arbitres.

Ces compétences génériques sont au centre du projet ONSIDE et du référentiel de compétences et des stratégies de formation innovantes qui ont été développées dans le cadre de cette initiative transnationale.

Lorsque l'on examine l'ensemble des postes des personnes impliquées dans l'arbitrage sportif, il est également important de mentionner les rôles des personnes chargées de former d'autres juges et arbitres sportifs. Les titres typiques de ces postes sont les suivants (liste non exhaustive) :

- ▲ Tuteur
- ▲ Instructeur
- ▲ Entraîneur officiel
- ▲ Mentor
- ▲ Évaluateur
- ▲ Observateur
- ▲ Délégué

Le référentiel de compétence et les stratégies de formation pour les personnes occupant ces rôles n'ont pas été élaborées au cours du projet ONSIDE, mais mériteraient d'être étudiées et développées dans le cadre d'un éventuel futur projet de collaboration.



IV

MODÈLE GÉNÉRIQUE DES NIVEAUX D'ARBITRAGE DANS LE SPORT

Bien que le système de niveaux dans chaque sport soit souvent différent, et que parfois, au sein d'un même sport, les niveaux peuvent varier d'un pays et d'un continent à l'autre, les partenaires du projet ONSIDE estiment que trois principaux niveaux de connaissances et d'expérience peuvent être identifiés au sein de l'arbitrage sportif, plus un niveau d'initiation inférieur.

MODÈLE GÉNÉRIQUE DES NIVEAUX DES JUGES ET DES ARBITRES DÉVELOPPÉ DANS LE CADRE DU PROJET ONSIDE

A. JUGES ET ARBITRES SPORTIFS DU NIVEAU « INITIATION »

Le premier niveau s'adresse aux personnes qui ont montré un intérêt pour l'arbitrage sportif et qui pourraient jouer un rôle dans l'arbitrage de matchs et de compétitions sportives. Ces personnes apportent une contribution importante au sport de masse.

Les principales caractéristiques des personnes impliquées dans ce niveau d'initiation sont les suivantes :

- ▲ Leurs motivations sont souvent centrées sur l'amour du sport, le désir de rendre à ce sport ce que ce sport leur a donné et un désir d'interaction sociale
- ▲ Ils ont acquis une certaine expérience informelle et occasionnelle de l'arbitrage sportif en s'impliquant dans le sport en tant que pratiquant, parent ou spectateur et en ayant été exposés au sport en général
- ▲ Ils ne sont pas considérés comme qualifiés/compétents pour arbitrer des matchs sans aide ou sans supervision
- ▲ Ils devraient avoir la possibilité d'acquérir une expérience d'arbitrage sportif en collaborant avec un mentor ou un entraîneur
- ▲ Il serait bien de pouvoir les informer des parcours de progression/évolution dans l'arbitrage sportif et des possibilités de formation continue et de certification.

B. JUGES ET ARBITRES SPORTIFS DU SPORT DE LOISIRS

Le juge ou l'arbitre du sport de loisirs exerce sa fonction dans les compétitions sportives sous la direction du club, de l'association, de la ligue ou de la fédération sportive organisatrice. Les compétitions sont de niveau amateur récréatif. Le juge ou l'arbitre peut officier seul et sans supervision.

Le juge ou l'arbitre du sport de loisirs doit :

- ▲ s'assurer qu'il connaît le niveau du match/compétition dans lequel il doit officier
- ▲ surveiller le respect des règles/lois du sport
- ▲ arriver à temps avec les vêtements, les chaussures et l'équipement nécessaires
- ▲ observer, mesurer, interpréter et évaluer les actions des compétiteurs
- ▲ être responsable de la sécurité des compétiteurs et autres
- ▲ s'assurer que les compétiteurs comprennent l'intention et l'application des règles/lois du sport
- ▲ développer et maintenir sa propre capacité à appliquer les règles/lois du sport dans le respect de l'éthique du sport/de l'activité

- ▲ établir et maintenir des relations de collaboration efficaces
- ▲ utiliser et communiquer des informations.

C. LE JUGE OU ARBITRE SPORTIF DU NIVEAU INTERMÉDIAIRE / COMPETITION

Le juge ou l'arbitre de niveau intermédiaire / compétition officie pendant les compétitions sportives seul ou avec d'autres juges ou arbitres sportifs. Ce juge ou arbitre officie sur les instructions de l'association, de la ligue ou de la fédération sportive.

Le juge ou l'arbitre de niveau intermédiaire / compétition doit :

- ▲ Assurer une préparation optimale pour la compétition sportive, en étant informé des athlètes/joueurs/compétiteurs participant et du type d'événement ou compétition sportive.
- ▲ Arriver à temps avec les vêtements, les chaussures et l'équipement nécessaires
- ▲ Se préparer longtemps à l'avance, notamment en vérifiant quels sont les intérêts en jeu pour les athlètes/joueurs/compétiteurs
- ▲ Être disponible bien avant l'événement, prendre rendez-vous avec les collègues, inspecter l'environnement, le matériel et les équipements sportifs
- ▲ Imposer toute autre exigence aux athlètes/joueurs/compétiteurs et, si nécessaire, prendre des mesures nécessaires (par exemple, ordonner des réparations)
- ▲ Observer, interpréter et évaluer les actions des athlètes/joueurs/compétiteurs à la lumière des règles/lois et de l'éthique du sport
- ▲ Gérer l'événement ou la compétition sportive, exercer un contrôle par une intervention proactive et communiquer les décisions de manière à ce qu'elles expriment le respect et soient acceptées de manière naturelle
- ▲ Coopérer avec tout collègue et personnel de soutien
- ▲ Le cas échéant, remplir le formulaire de l'événement ou compétition sportive et vérifier les données saisies sur la base de leurs propres notes et le signer
- ▲ Signaler les cas de mauvaise conduite et participer aux actions de suivi
- ▲ Évaluer sa propre performance et demander un feedback à ses collègues juges/arbitres/observateurs
- ▲ Tirer des conclusions (établir un plan d'action) pour les événements sportifs suivants sur la base de l'autoréflexion, des informations reçues et de l'évaluation
- ▲ Contribuer à la sécurité de l'environnement de l'événement ou de la compétition sportive
- ▲ Contribuer à la sécurité des compétiteurs et des autres personnes pendant l'événement ou de la compétition sportive
- ▲ Établir et gérer les relations avec les compétiteurs et leurs représentants
- ▲ Appliquer avec précision les règles/lois et leur interprétation pendant l'événement ou la compétition sportive
- ▲ Évaluer la qualité de l'événement ou de la compétition sportive et savoir communiquer les jugements de manière cohérente.

D. JUGE OU ARBITRE SPORTIF AVANCE DE HAUT NIVEAU NATIONAL / INTERNATIONAL

Le juge ou l'arbitre avancé de haut niveau national / international officie lors des événements ou compétitions sportives au plus haut niveau nationale et au niveau international. Il officie normalement au niveau national sous la direction d'une ligue ou de la fédération et il officie normalement des matchs ou des compétitions internationales au nom de la fédération internationale et/ou de la fédération européenne.

Le juge ou l'arbitre avancé de haut niveau national / international doit :

Les exigences sont les mêmes que pour le niveau intermédiaire :

- ▲ Se préparer longtemps à l'avance, notamment en vérifiant quels sont les intérêts en jeu pour les athlètes/joueurs/compétiteurs
- ▲ Imposer toute autre exigence aux athlètes/joueurs/compétiteurs et, si nécessaire, prendre des mesures nécessaires (par exemple, ordonner des réparations)
- ▲ Observer, interpréter et évaluer les actions des athlètes/joueurs/compétiteurs à la lumière des règles/lois et de l'éthique du sport
- ▲ Gérer l'événement ou la compétition sportive, exercer un contrôle par une intervention proactive et communiquer les décisions de manière à ce qu'elles expriment le respect et soient acceptées de manière naturelle
- ▲ Le cas échéant, remplir le formulaire de l'événement ou compétition sportive et vérifier les données saisies sur la base de leurs propres notes et le signer
- ▲ Signaler les cas de mauvaise conduite et participer aux actions de suivi
- ▲ Évaluer sa propre performance et demander un retour d'information à ses collègues juges/arbitres/observateurs
- ▲ Tirer des conclusions (établir un plan d'action) pour les événements sportifs suivants sur la base de l'autoréflexion, des informations reçues et de l'évaluation.

Exigences supplémentaires pour le niveau avancé et/ou international :

- ▲ Établir un contact préalable avec tout collègue juge ou arbitre du sport concerné, être disponible bien avant le match, prendre rendez-vous, inspecter l'environnement, le matériel et les équipements sportifs
- ▲ Vérifier l'exécution des sanctions pendant l'événement
- Se gérer en tant que juge ou arbitre avancé de haut niveau national / international
- ▲ Gérer l'environnement compétitif en tant que juge ou arbitre avancé de haut niveau national / international
- ▲ Gérer les personnes tout en officiant au haut niveau national / international
- Gérer la compétition au niveau national / international
- ▲ Assurer la relation avec les médias, le cas échéant
- ▲ Communiquer dans la langue requise par la fédération concernée
- ▲ S'engager de manière appropriée avec tout évaluateur ou observateur
- ▲ Participer aux activités formelles liées à l'événement ou la compétition sportive
- ▲ Se préparer pour l'événement ou la compétition sportive et prendre le temps de se coordonner avec ses collègues juges ou arbitres
- ▲ Contrôler le matériel et se tenir au courant des questions pertinentes, telles que les accords avec d'autres parties impliquées dans l'événement (par exemple, le secrétariat de la compétition)

- ▲ Observer, interpréter et évaluer les actions des athlètes/compétiteurs conformément aux règles et lois nationales/internationales et des codes d'éthique
- ▲ Enregistrer les violations, prendre des décisions et les faire connaître aux athlètes/compétiteurs
- ▲ Travailler en coopération avec tout collègue juge ou arbitre
- ▲ Le cas échéant, vérifier les données saisies dans le formulaire de l'événement ou la compétition sportive sur la base de ses propres notes, signer le formulaire
- ▲ Signaler les cas de mauvaise conduite et prendre des mesures de suivi
- ▲ Réfléchir à ses propres performances et demander des commentaires et des conseils à ses collègues juges ou arbitres
- ▲ Tirer des conclusions pour les événements sportifs suivants sur la base de l'autoréflexion, du retour d'information reçu et de la réunion d'évaluation ou des sessions de coaching individuel selon le processus de l'organisation.



QUALITES DES JUGES ET DES ARBITRES SPORTIFS

Les qualités sont un élément indispensable ou un trait de personnalité considéré comme les caractéristiques inhérentes d'un individu ou de ses comportements.

D'après les phases de recherche du projet ONSIDE, les qualités principales jugées nécessaires pour les juges et arbitres sont :

- ▲ Anticipation
- ▲ Connaissance
- ▲ Croyance en ses propres capacités
- ▲ Calme et contrôle
- ▲ Bonnes aptitudes à la communication
- ▲ Confiance
- ▲ Courage
- ▲ Energie / dynamisme
- ▲ Focus / Concentration
- ▲ Leadership
- ▲ Préparation mentale
- ▲ Patience
- ▲ Attitude positive
- ▲ Résolution de problèmes
- ▲ Résilience
- ▲ Maîtrise de soi
- ▲ Prise de décision
- ▲ Confiance en les autres.

V

QUALITES DES JUGES ET DES ARBITRES SPORTIFS



VI

RECRUTEMENT DES JUGES ET DES ARBITRES SPORTIFS

RECRUTEMENT DES JUGES ET DES ARBITRES SPORTIFS

Les phases de recherche du projet ONSIDE ont permis de recueillir des données et des informations qualitatives sur le recrutement du corps arbitral grâce à une recherche documentaire, des entretiens téléphoniques avec les représentants de fédérations sportives européennes, et une enquête en ligne auprès des fédérations sportives nationales.

Les activités de recherche ont montré l'existence de plusieurs raisons pour lesquelles des personnes souhaitent s'impliquer dans l'arbitrage sportif, notamment :

- ▲ La participation à un sport qu'ils aiment
- ▲ Le défi et l'excitation du juge ou de l'arbitre
- ▲ Redonner ce que ce sport leur a offert et contribuer à ce sport
- ▲ Rester actif
- ▲ Apprendre et appliquer de nouvelles compétences
- ▲ Se faire de nouveaux amis et s'amuser
- ▲ Ressentir la fraternité et l'amitié de l'arbitrage sportif
- ▲ Faire partie d'une communauté
- ▲ Avantages financiers
- ▲ Essayer de faire une carrière professionnelle

Toutefois, malgré l'attrait du sport pour certains, de nombreuses fédérations sportives ont déclaré, lors de la phase de recherche du projet, que le recrutement au niveau de la base souvent un problème et un défi majeur, notamment pour attirer les jeunes.

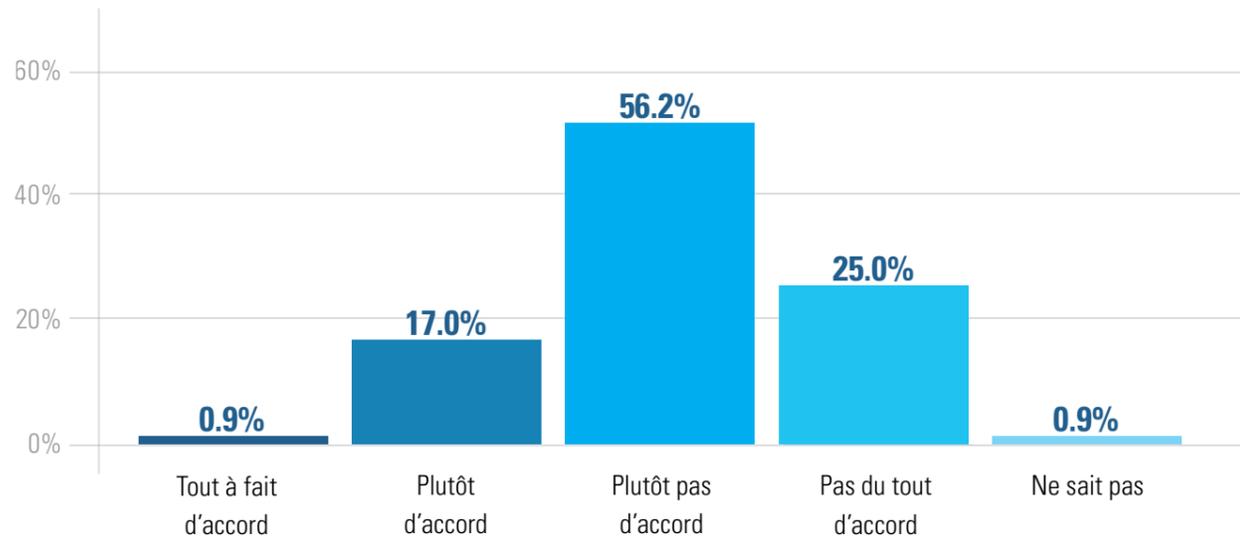
Au niveau supérieur de la pratique, y compris les compétitions européennes et internationales, le recrutement n'est pas un problème car de nombreuses personnes actives dans un rôle de juge ou d'arbitre souhaitent progresser jusqu'au niveau le plus élevé.

Selon l'étude effectuée dans le cadre du projet ONSIDE, de nombreuses fédérations sportives mettent en œuvre des programmes de promotion et de recrutement afin d'augmenter le nombre de juges et d'arbitres qualifiés et compétents. Il n'est pas rare non plus de voir des programmes de recrutement de novices initiés par les fédérations sportives pour présenter et promouvoir le rôle de juge ou d'arbitre, et pour tenter d'attirer les jeunes.

Le recrutement était un sujet couvert dans le cadre du projet ONSIDE par le biais de l'enquête en ligne menée auprès des fédérations sportives nationales (voir la cartographie du secteur pour une description plus détaillée de la méthodologie de l'enquête). Comme le montre le graphique ci-dessous, de nombreux répondants des fédérations sportives nationales ont fait état de difficultés à attirer et à recruter des juges et des arbitres dans leur sport.

GRAPHIQUE 1 : OPINION DES RÉPONDANTS SUR LEUR DEGRÉ D'ACCORD QU'IL EST FACILE D'ATTIRER ET DE RECRUTER DE NOUVEAUX JUGES OU ARBITRES SPORTIFS

(n = 224)



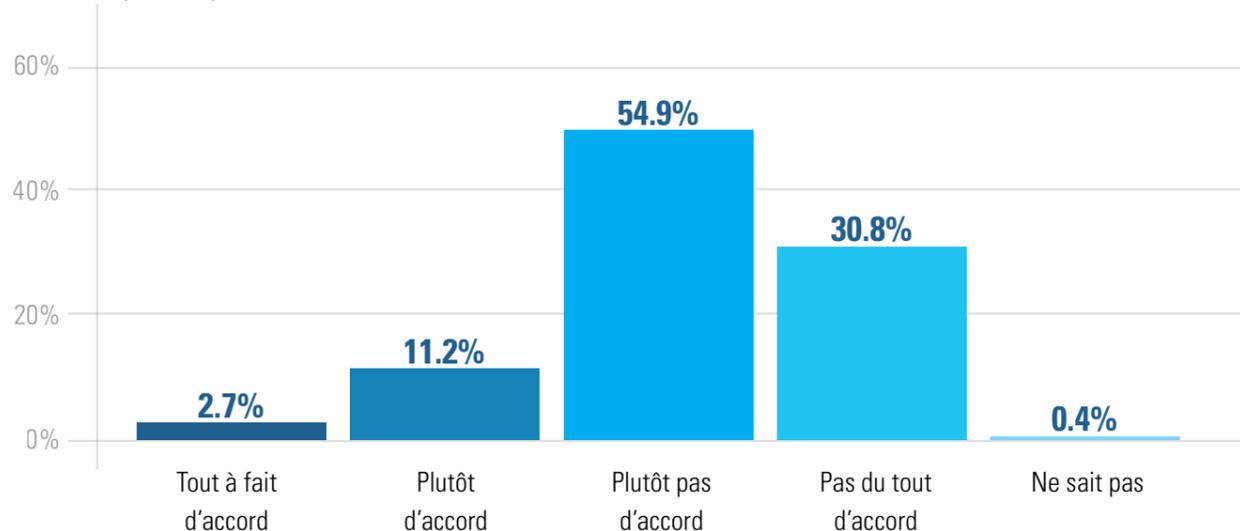
Source : Enquête ONSIDE sur les fédérations sportives nationales (2019)

Bien que de tels résultats ne soient pas une surprise pour les partenaires du projet ONSIDE, ils mettent en évidence la confirmation inquiétante sur concernant la difficulté de recrutement des juges et des arbitres. Certaines explications semblent être externes à la fédération sportive elle-même et sont liées à la perception de l'arbitrage sportif dans la société, mais elles peuvent également montrer un manque d'investissement des fédérations dans une réelle stratégie de promotion et de recrutement.

L'enquête ONSIDE auprès des fédérations sportives nationales a également exploré cette question en relation avec les jeunes.

GRAPHIQUE 2 : OPINION DES RÉPONDANTS SUR LEUR DEGRÉ D'ACCORD QU'IL EST FACILE D'ATTIRER ET DE RECRUTER DES JEUNES POUR EXERCER LE RÔLE DE JUGE OU ARBITRE SPORTIF

(n = 224)



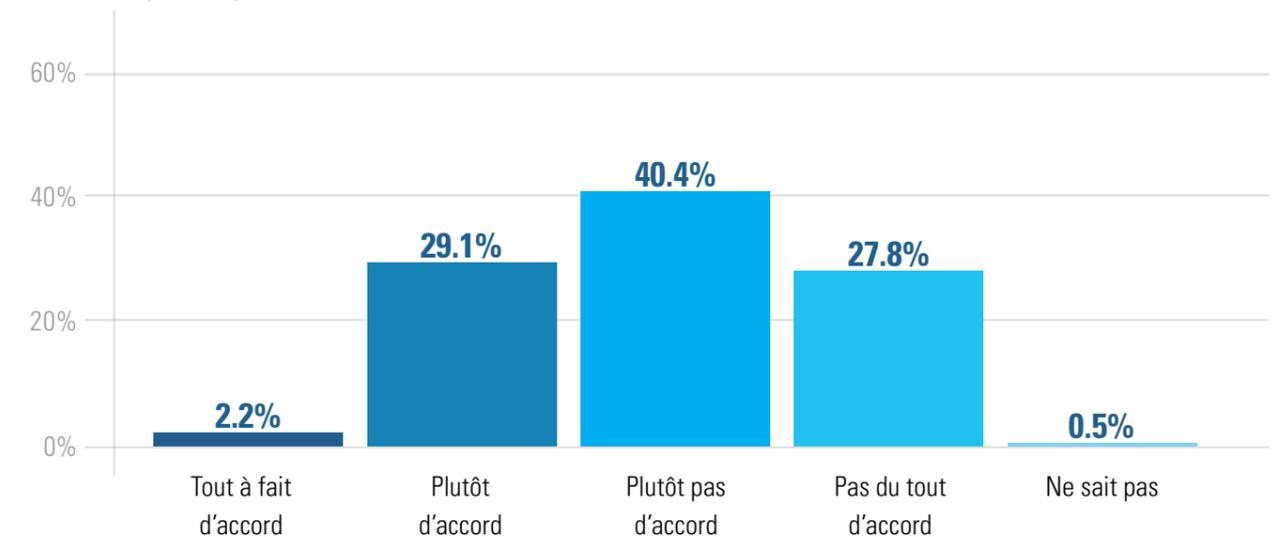
Source : Enquête ONSIDE sur les fédérations sportives nationales (2019)

Ces chiffres démontrent les difficultés à attirer des jeunes pour exercer le rôle de juges ou arbitres sportifs. Pour de nombreux sports, on assiste à un vieillissement global du corps arbitral, chaque sport devrait investir dans des campagnes spécifiques ciblant les jeunes et faisant la promotion des aspects positifs de ce rôle.

La nécessité de recruter des juges et arbitres sportifs pour répondre aux exigences compétitions sportives a également été soulignée dans les recherches menées auprès des fédérations sportives nationales.

GRAPHIQUE 3 : OPINION DES RÉPONDANTS SUR LEUR DEGRÉ D'ACCORD SUR LE FAIT QU'ILS DISPOSENT DE SUFFISAMMENT DE JUGES OU ARBITRES SPORTIFS POUR OFFICIER DANS LEURS ÉVÉNEMENTS/COMPÉTITIONS SPORTIVES

(n = 223)

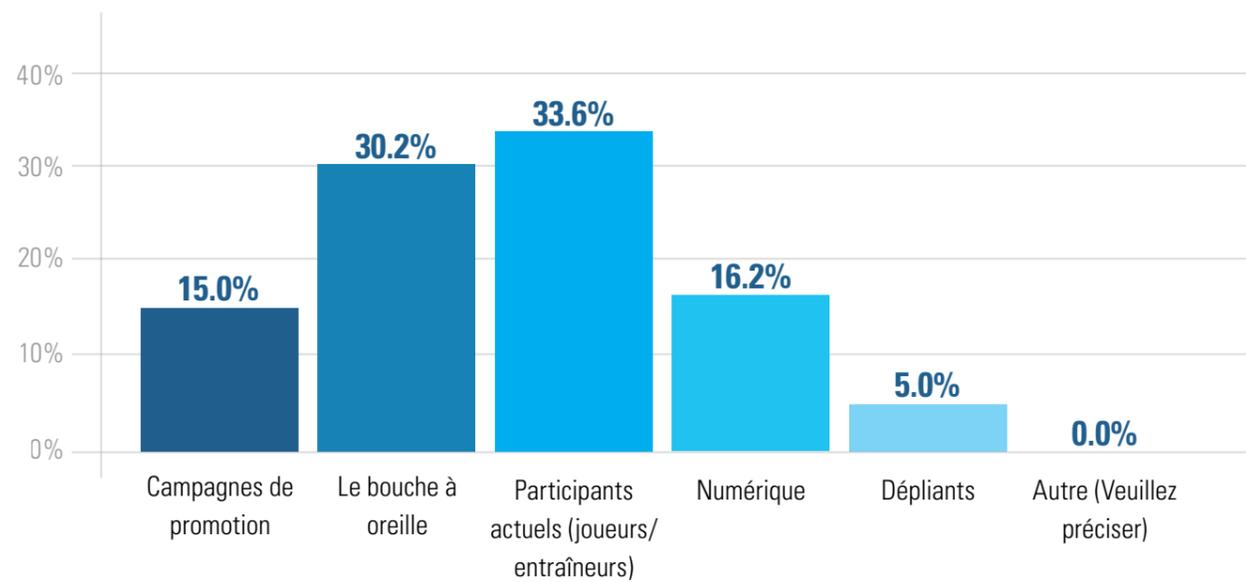


Source : Enquête ONSIDE sur les fédérations sportives nationales (2019)

Au total, 68.2% des personnes interrogées déclarent ne pas avoir suffisamment de juges et d'arbitres pour officier sur tous leurs événements et compétitions sportives. Cela donne une image inquiétante pour l'avenir des juges et des arbitres et de l'ensemble du secteur du sport. Des recherches supplémentaires pourraient être menées pour mieux comprendre à quels niveaux les difficultés existent pour le recrutement de membres du corps arbitral et s'il existe des tendances catégorielles sport masculin/féminin/jeunes/personnes en situation de handicap, etc.

La recherche s'est également penchée sur les méthodes plébiscitées par des fédérations sportives pour recruter de nouveaux juges et arbitres.

GRAPHIQUE 4 : LES MÉTHODES DE RECRUTEMENT DES JUGES ET ARBITRES SPORTIFS
(n = 223)



Source : Enquête ONSIDE sur les fédérations sportives nationales (2019)

Les méthodes utilisées pour recruter de nouveaux juges et arbitres sportifs semblent être variables. Des études portant sur différents sports pourraient aider à identifier et à partager les bonnes pratiques, et à faire connaître ce qui fonctionne dans l'ensemble des sports.



VII

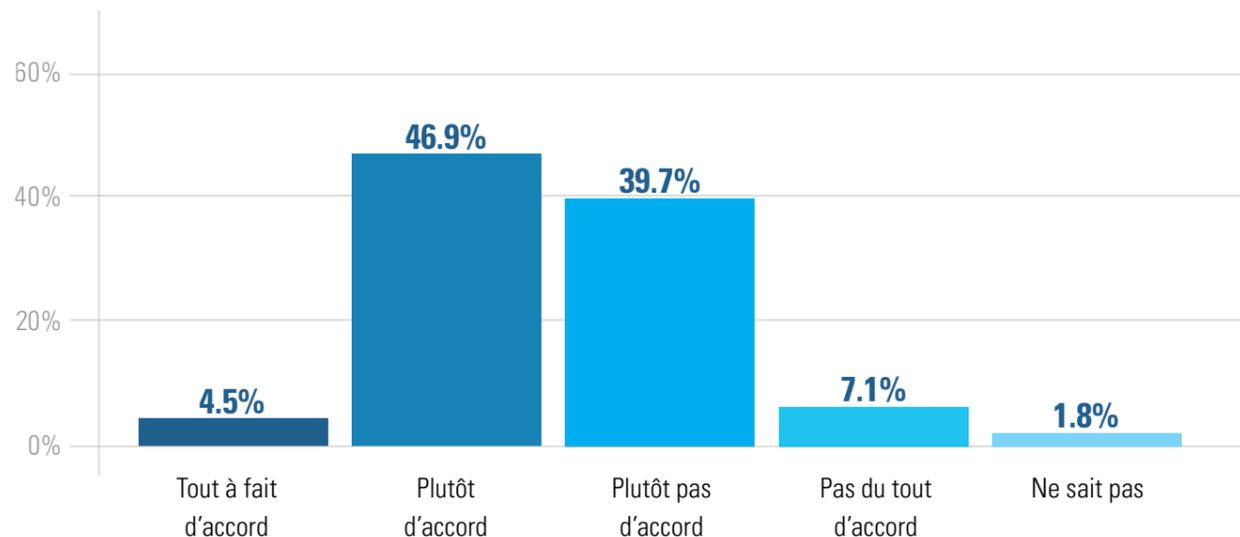
RÉTENTION DES JUGES ET ARBITRES SPORTIFS

RETENTION OF SPORT OFFICIALS

L'enquête du projet ONSIDE menée auprès des fédérations sportives nationales a également permis de recueillir des avis sur la capacité de rétention du corps arbitral. Une petite minorité de personnes interrogées n'était pas d'accord avec l'affirmation selon laquelle il est facile de conserver de manière durable les juges et les arbitres dans leur sport.

GRAPHIQUE 5 : POINT DE VUE DES RÉPONDANTS SUR LEUR DEGRÉ D'ACCORD SUR LE FAIT QU'IL EST FACILE DE CONSERVER LES JUGES ET ARBITRES SPORTIFS

(n = 224)



Source : Enquête ONSIDE sur les fédérations sportives nationales (2019)

Un peu moins de la moitié des répondants ont expliqué qu'il n'est pas facile de retenir les juges et les arbitres dans leur discipline. Cela pourrait indiquer que davantage d'investissements et d'actions ciblées sont nécessaires pour favoriser la fidélisation, par exemple, comme des possibilités de formation supplémentaires. Une recherche plus approfondie pourrait examiner le nombre de recrutements dans le domaine de l'arbitrage sportif, le chiffre annuel des abandons et les principales raisons de ces renoncements.

Des études ont été menées pour découvrir certains les facteurs de rétention, notamment :

- ▲ Le soutien, la communication, le mentorat et la que le sport peut offrir
- ▲ Les possibilités de formation continue et de développement / apprentissage de nouvelles compétences
- ▲ Le développement d'une communauté et le niveau d'interaction avec d'autres juges et arbitres sportifs pour former un réseau de soutien.
- ▲ L'accès à des mentors
- ▲ La possibilités de formation
- ▲ Les opportunités de progression et d'évolution
- ▲ L'égalité des chances et le respect de chacun.

D'autres études ont montré quelques raisons pour expliquer l'abandon de l'arbitrage sportif. Celles-ci pourraient être atténuées par la mise en place d'une véritable stratégie de rétention. Ces raisons sont les suivantes :

- ▲ Faible motivation
- ▲ Obligations relatives à leur carrière professionnelle ou à leur emploi
- ▲ Faible rémunération
- ▲ Crainte de la responsabilité
- ▲ Manque de possibilités de progression et d'évolution
- ▲ Stress et épuisement
- ▲ Problèmes de santé
- ▲ Âge
- ▲ Mauvaise conduite ou mauvais esprit sportif (joueurs, spectateurs, entraîneurs, etc.) et abus
- ▲ TROP de temps loin de la famille, des amis, de l'école, etc.
- ▲ Pression pour être performant dès le départ
- ▲ mécanismes de soutien mis en place pour former et éduquer insuffisants
- ▲ Manque de possibilités de formation / de développement continu.

Enfin, les phases de recherche du projet ont permis d'explorer d'autres mesures qui peuvent être prises pour tenter d'améliorer les taux de rétention, celles-ci pouvant être mises en œuvre par les clubs sportifs, les ligues ou les fédérations. Il s'agit notamment des mesures suivantes:

- ▲ Chercher à maintenir la motivation
- ▲ Féliciter les juges et les arbitres
- ▲ Développer l'esprit d'équipe
- ▲ Être reconnaissants envers les juges et les arbitres
- ▲ Respecter les juges et arbitres sportifs
- ▲ Offrir des possibilités de mentorat aux juges et arbitres
- ▲ Envisager un programme de récompenses pour les juges et les arbitres
- ▲ Maintenir une culture positive de l'arbitrage sportif
- ▲ Former les juges et les arbitres à la gestion du stress et des conflits
- ▲ Encourager les événements sociaux et les occasions de se faire de nouveaux amis et de se sentir membre d'une équipe de juges et d'arbitres
- ▲ Promouvoir les nouvelles compétences que l'arbitrage développe : communication, diplomatie, confiance, tolérance, gestion des conflits, résolution des problèmes, prise de décision, leadership et maturité
- ▲ Se concentrer sur la réduction des abus envers les juges et arbitres sportifs de la part des joueurs, des entraîneurs et des spectateurs
- ▲ Afficher des lettres, des mémos et des affiches expliquant de manière bien visible les attentes en matière de comportement envers le corps arbitral
- ▲ Mener une enquête de suivi pour déterminer pourquoi les juges et les arbitres décident de prendre leur retraite
- ▲ Faire en sorte que le corps arbitral se sente valorisé
- ▲ Utiliser des méthodes d'éducation modernes dans les activités de développement de l'arbitrage sportif.



VIII

CONCLUSION

CONCLUSION

Les rôles et les missions des juges et des arbitres dans les différents sports sont très différents selon les règles, les lois et le contexte propres à chaque sport. Le projet ONSIDE démontre, grâce à ce « descripteur » et à d'autres résultats, que malgré les différences de rôle selon l'activité, il existe un grand nombre de points communs qui s'appliquent à tous les sports.

Certains des éléments communs de l'arbitrage sportif sont liés aux aptitudes, aux connaissances et aux compétences nécessaires à un tel rôle. Ces éléments sont connus sous le nom de compétences génériques et sont approfondis dans le référentiel d'activités et le référentiel de compétences du projet ONSIDE.

Les attributs communs (qualités) des juges et des arbitres peuvent être identifiés dans tous les sports et il existe également des réalités et des défis communs à tous les sports en matière de recrutement et de fidélisation du corps arbitral. Tous ces éléments communs ont été abordés dans ce « descripteur » de l'arbitrage sportif.

La cartographie et le « descripteur », élaborés pour les étapes 2 et 3 du modèle en 7 étapes utilisé dans le cadre du projet ONSIDE, plantent le décor et fournissent des informations essentielles issues d'activités de recherche visant à éclairer les prochaines étapes du modèle.

Ce « descripteur » a joué un rôle essentiel dans la production du référentiel d'activités et du référentiel de compétences élaborés aux étapes 4 et 5 et du manuel des modules de formation à l'étape 6, garantissant que toutes ces productions tiennent compte de la réalité de l'arbitrage sportif en Europe et du rôle vital des juges et des arbitres.

LE PARTENARIAT ONSIDE



COORDINATEUR

 www.eose.org
 eosesec@eose.org



PARTENAIRE HERITAGE ONSIDE

 www.ifso.sport
 info@ifso.sport



France

Association Française du
Corps Arbitral Multisports



Suisse / Europe

European Athletics



Royaume-Uni

British Wheelchair
Basketball



Luxembourg / Europe

European Table Tennis
Union



Royaume-Uni

Sports Officials UK



Malte

SportMalta



Autriche / Europe

European Handball
Federation



Roumanie

Romanian Football
Federation



Bulgarie

National Sports
Academy «Vassil Levski»



Pays-Bas

Dutch Olympic Committee *
Dutch Sports Federation



FORMATION INNOVANTE VISANT A RENFORCER LES COMPÉTENCES DES JUGES ET ARBITRES SPORTIFS EN EUROPE



COORDINATEUR ONSIDE

www.eose.org



PARTENAIRE HERITAGE ONSIDE

www.ifso.sport



création graphique : www.hello-kaleidoscope.com (Manon Ducreux)



Cofinancé par le
programme Erasmus+
de l'Union européenne

Le soutien de la Commission européenne à la production de cette publication ne constitue pas une approbation du contenu, qui reflète uniquement le point de vue des auteurs, et la Commission ne peut pas être tenue responsable de toute utilisation qui pourrait être faite des informations qu'elle contient.